



Alain Defrasne Djeuma est le nouvel entraîneur national sélectionneur de la sélection féminine de football senior. La décision signée du président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) est datée du 25 janvier. M. Djeuma remplace Joseph Brian Ndoko, relevé de ses fonctions. Parallèlement, Seidou Mbombo Njoya nomme dans une décision similaire, l'entraîneur adjoint, Bechem Peter Tanyi.

Lire les présentes décisions :



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998
B.P : 1116 Yaoundé – Cameroun - Tél. : +237 222 20 19 28 - +237 222 21 66 62
Site Web : www.fecafoot-officiel.com – Email : contact@fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable : M089600013325C

DECISION N° 007/FECAFOOT/PDT/2019 PORTANT NOMINATION D'UN ENTRAINEUR NATIONAL SELECTIONNEUR DE LA SELECTION FEMININE DE FOOTBALL A (SENIORS)

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL

- *Vu la Constitution ;*
- *Vu la loi N° 2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun*
- *Vu le Décret N° 2014/384 du 26 Septembre 2014 portant organisation et fonctionnement des Sélections Nationales de Football;*
- *Vu la Convention MINSEP- FECAFOOT du 05 Février 2015 relative à la gestion des Sélections Nationales de Football ;*
- *Vu les Statuts de la FIFA ;*
- *Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;*
- *Vu le Procès Verbal de L'Assemblée Générale électorale de la FECAFOOT tenue le 12 Décembre 2018 ;*
- *Vu les nécessités de services.*

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur **DJEUMFA ALAIN DEFRASNE** est, pour compter de la date de la présente décision, nommé Entraîneur National Sélectionneur de la Sélection Féminine de Football A (Seniors) « les Lionnes Indomptables » en remplacement de Monsieur **NDOKO Joseph Brian** relevé de ses fonctions.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le **25 JAN 2019**

Copie :
-MINSEP
-Intéressé
- Archives



SEIDOU MBOMBO NJOYA





FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998
B.P : 1116 Yaoundé – Cameroun - Tél. : +237 222 20 19 28 - +237 222 21 66 62
Site Web : www.fecafoot-officiel.com – Email : contact@fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable : M089600013325C

DECISION N° 008 /FECAFOOT/PDT/2019 PORTANT NOMINATION D'UN ENTRAINEUR NATIONAL ADJOINT DE LA SELECTION FEMININE DE FOOTBALL A (SENIORS) EN CHARGE DES GARDIENNES DE BUTS

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL

- *Vu la Constitution ;*
- *Vu la loi N° 2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun*
- *Vu le Décret N° 2014/384 du 26 Septembre 2014 portant organisation et fonctionnement des Sélections Nationales de Football;*
- *Vu la Convention MINSEP- FECAFOOT du 05 Février 2015 relative à la gestion des Sélections Nationales de Football ;*
- *Vu les Statuts de la FIFA ;*
- *Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;*
- *Vu le Procès Verbal de L'Assemblée Générale électorale de la FECAFOOT tenue le 12 Décembre 2018 ;*
- *Vu les nécessités de services.*

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur **BECHEM PETER TANYI** est, pour compter de la date de la présente décision, nommé Entraîneur National Adjoint de la Sélection Féminine de Football A (Seniors) « les Lionnes Indomptables » en charge des gardiennes de buts en remplacement de Monsieur **ASSIMBA Clément** relevé de ses fonctions.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le **25 JAN 2019**

Copies :
-MINSEP
-Intéressé
-Archives



LE PRESIDENT DE LA FECAFOOT

SEIDOU MBOMBO NJOYA

